

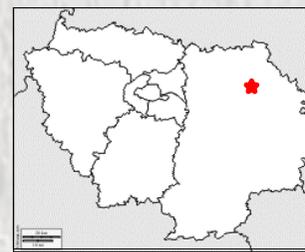
Si Pierre-Levée m'était conté...

Un conte attribué à Pierre-Levée une origine légendaire. On raconte qu'une pierre de caveau se levait chaque nuit de Noël, révélant un trésor qui projetait des lueurs rouges. Une nuit, une femme et son enfant s'y aventurèrent pour le récupérer. Mais elle ne prit pas garde au douzième coup de minuit, et eut juste le temps de sortir du caveau, la pierre se refermant sur son enfant. Folle, elle erra une année entière jusqu'à revenir le Noël suivant. La dalle se souleva, révélant l'enfant disparu. La mère recouvrant la raison sortit son enfant et de fatigue s'écroula sur la dernière marche. Un miracle se produisit et la pierre resta levée. Ce prodige faisant le tour de la région est à l'origine d'un village aux environs de la tour.



Photo OT du Pays Fertois ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2514 E Coulommiers,
et 2514 O La Ferté-Gaucher

Départ : **Pierre-Levée**,
place de la mairie
GPS : Lat. 48.89994 Long. 3.04056
UTM : 31U 0502972 5416332

Accès par la N3, et D19 (dans la forêt de Montceaux)

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays Fertois.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juillet 2018 -



Pierre-Levée Le Bois des Uselles



Photo : Église de Signy-Signets – C.D.®

Après le bois des Uselles, partez à la découverte de hameaux typiques du plateau briard et de l'agréable terre-plein herbeux de l'aqueduc de la Dhuis.



12.6 km



3 h 00



Jaune



Moyen

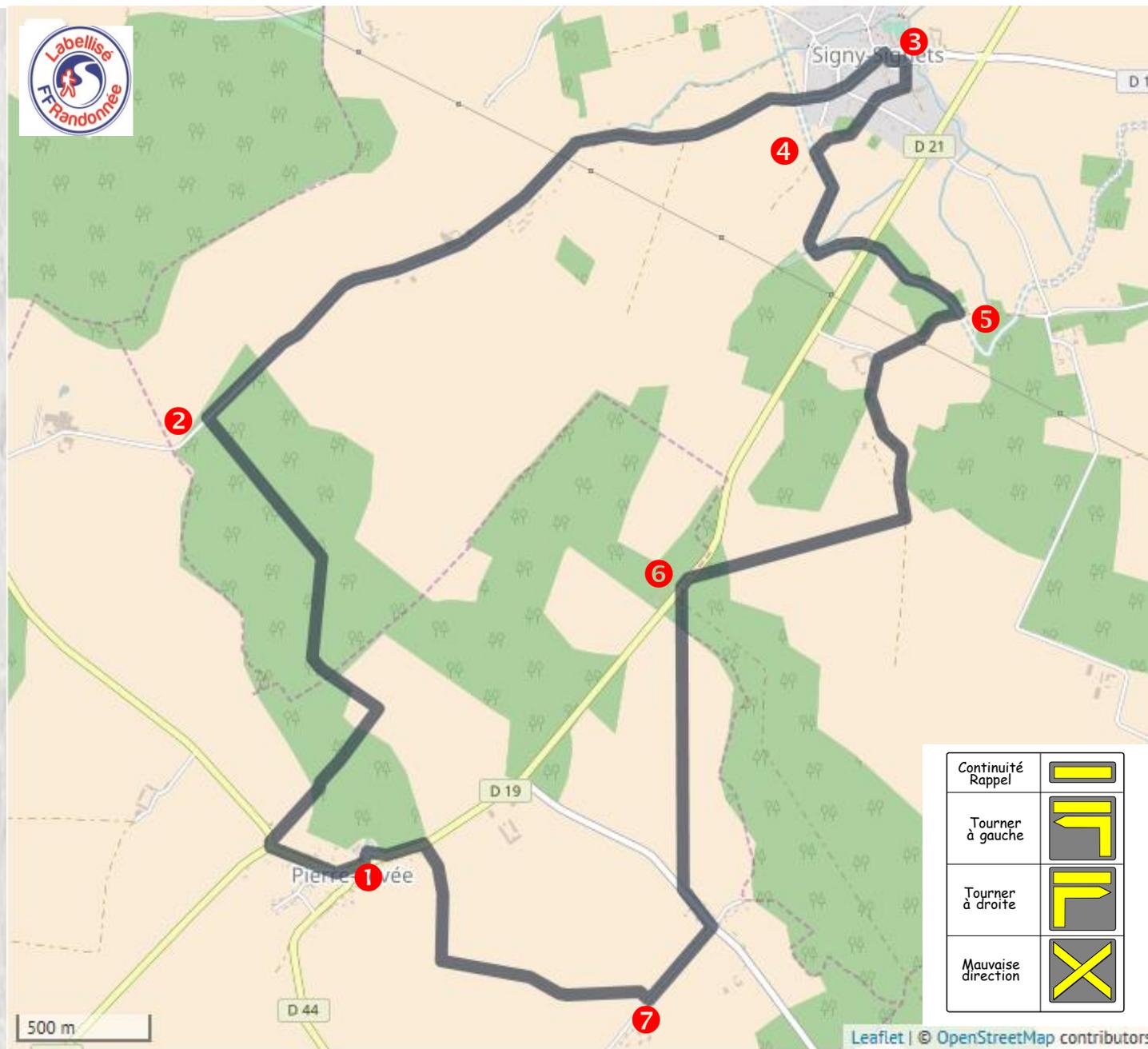
Le Bois des Uselles



- 1 Prendre la D 19 en direction de Montceaux. Au carrefour avec la D 21, s'engager sur le chemin à droite et traverser le bois. Au croisement en T, tourner à gauche, pénétrer dans le bois, puis suivre le chemin empierré à droite dans le bois des Uselles.
- 2 Emprunter la route à droite. Elle traverse Les Perdriets, Les Vaseliers, croise l'aqueduc de la Dhuis et conduit, tout droit par les rues Robert-Saulot et Notre-Dame, vers l'église de Signy-Signets.
- 3 50 m avant l'église, s'engager à droite dans le chemin des loges, tourner à droite, couper la route et poursuivre en face par le chemin de Montrobert.
- 4 Emprunter à gauche le terre-plein de l'aqueduc de la Dhuis. Franchir un ru et couper la D 21 (prudence).
- 5 A la croisée de quatre chemins, quitter l'aqueduc et monter par le chemin à droite. Contourner la ferme Montguichet par la gauche, puis bifurquer sur le chemin de droite. Après les ruines, tourner à droite et atteindre Montebise. Face au château, prendre la route à gauche sur 100 m.
- 6 S'engager à gauche sur le chemin en ligne droite. Prendre la route à gauche pour entrer dans Courte-Soupe et suivre à droite la rue du Luxembourg.
- 7 Prendre le chemin à droite, franchir le ru et continuer sur 500 m. Emprunter le chemin transversal à droite, puis la route à gauche et rejoindre la mairie de Pierre-Levée.



Photo : Aqueduc de la Dhuis – C.D®



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".